

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit : 248831

Nom du produit : Liquide type S Nordson

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fabricant

enviro-blend, Inc.
P.O. Box 329
Springfield, TN 37172

Numéro de service : 615-382-8215

e-mail : customer-service@enviro-blend.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ChemTel (transport É.U., Canada) -1-800-255-3924 (N° de contrat MIS1186925)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Environnement : Toxicité aquatique, Catégorie 3

Caractéristiques physiques : Irritation des yeux, Catégorie 2A

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) de danger



Point
d'exclamation

Mot de signalisation : AVERTISSEMENT

Mention(s) de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Général : P305+P351+P338 : CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.

Mise au rebut : P501 : Éliminer le contenu/récipient dans ...

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates : Provoque une irritation oculaire et cutanée primaire. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez et la gorge. Le produit est combustible.

SECTION 3 : Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

Nom chimique	CAS	N° EINECS	% p/p	Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Adipate de diméthyle	627-93-0	Sans objet	10 - 30	Tox. aquatique, Cat. 3 ; H402
Glutarate de diméthyle	1119-40-0	Sans objet	40 - 70	Non classifié
Succinate de diméthyle	106-65-0	203-419-9	10 - 30	H227

Texte intégral des phrases H : voir la SECTION 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin si les irritations persistent.
- Contact avec la peau** : Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
- Ingestion** : Ne PAS provoquer de vomissement. En cas de vomissement, pencher la victime vers l'avant pour empêcher l'aspiration. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne jamais administrer un produit par la bouche à une personne inconsciente.
- Inhalation** : Aller à l'air frais, mettre sous oxygène si la respiration est difficile. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Yeux** : Peut provoquer une irritation modérée à sévère.
- Peau** : Le contact provoque une irritation de la peau.
- Ingestion** : Non supposée en usage industriel.
- Inhalation** : Peut provoquer des étourdissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

- Moyen d'extinction** : Combattre les incendies relatifs à ce produit avec de la mousse antialcool, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux** : Les produits de décomposition dangereux comprennent le dioxyde de carbone et le monoxyde de carbone.
- Risques d'explosion** : Aucune connue.
- Explosion incendiaire** : Aucune attendue.
- Sensibilité aux décharges statiques** : Aucune donnée disponible.
- Sensibilité aux chocs** : SO = sans objet

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipement de lutte contre le feu** : Porter un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en demande de pression ou un autre mode de pression positive et une combinaison protectrice intégrale.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Procédures générales** : Portez des gants appropriés ainsi que des lunettes de sécurité ou anti-éclaboussures. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser, laver les zones affectées de la peau avec du savon et de l'eau.
- Équipement de protection spécial** : Voir section 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

Notes de révision : Tenir éloigné des plans d'eau et cours d'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Déversement dans les eaux : Veiller à ce que le produit déversé et les résidus de nettoyage ne parviennent pas dans les égouts et dans les points d'eau ouverts.

Déversement dans le sol : Pas encore déterminées

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement : Ériger une digue pour contenir la fuite. Balayer avec un produit inerte et placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut.

Déversement important : Mettre fin à la fuite. Ériger une digue pour contenir la fuite, recouvrir de produit absorbant inerte, balayer et mettre dans un ou plusieurs récipients appropriés pour la mise au rebut.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir section 13 pour l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures générales : Prévoir un système de ventilation adéquat dans les zones où des fumées peuvent se former. Prendre des mesures de prévention des incendies normales.

Manutention : Observer toutes les précautions figurant sur la FDS/l'étiquette même après avoir vidé le récipient, car il peut contenir des résidus.

Stockage : Conserver le récipient fermé hermétiquement dans une zone bien ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Risque de charge électrostatique : Aucune donnée disponible.

Durée de conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication.

Sensibilité particulière : Pas encore déterminées

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de commande

Paramètres de commande : Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles techniques : Une extraction locale est recommandée si la manutention risque de produire des buées et des vapeurs.

Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes anti-éclaboussures.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection avec manches longues ainsi que des gants imperméables afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire : Non nécessaire pour un usage normal. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué s'il existe un risque d'exposition aux vapeurs ou aux buées.

Vêtements de protection : Vêtements imperméables. Le type de vêtement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de produit manipulé au poste de travail spécifique.

Règles d'hygiène au travail : À manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

État physique	: Liquide
Aspect	: Effacer
Couleur	: Incolore
Odeur	: Modérée, non désagréable.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Non établi
Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: 196 °C à 225 °C
Point d'éclair	: 100 °C cuvette fermée
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Limite inférieure d'explosibilité	: 8,0 % (V)
Limite supérieure d'explosibilité	: 0,9 % (V)
Pression de la vapeur	: 0,2 mmHg à 20 °C
Poids volumique	: 1,092 (eau = 1)
Solubilité dans l'eau	: Insoluble
Température d'allumage spontané	: 370 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Poids volumique	: 0,96 kg/l (9,14 lb/gal.)

9.2. Autres informations

Pourcent volatile	: 100
(COV)	: 100

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Aucune donnée disponible.
-------------------	-----------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	: Stable dans des conditions d'utilisation normales.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	: Aucune donnée disponible.
---	-----------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Aucune donnée disponible.
----------------------------	-----------------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	: Agents oxydants puissants, acides ou alcalins puissants.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: Aucun sous des conditions d'utilisation normales, la combustion produit des oxydes de carbone.
--	--

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de risque conformément au Règlement (UE) N° 1272/2008

Aigu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

Nom chimique	DL ₅₀ orale	DL ₅₀ cutanée	CL ₅₀ inhalation
Adipate de diméthyle	> 5000 mg/kg - rat	1000 mg/kg - lapin	
Succinate de diméthyle	> 5000 mg/kg - rat	> 5000 mg/kg - lapin	> 2000 mg/l rat (RD 50)

DL₅₀ cutanée : Aucune donnée disponible pour le produit mélangé.

DL₅₀ orale : Aucune donnée disponible pour le produit mélangé.

CL₅₀ inhalation : Aucune donnée disponible pour le produit mélangé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérigène ou potentiellement cancérigène par IARC, ACGIA, NTP ou OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.

Exposition unique aux STOT : Aucune donnée disponible.

Exposition répétée aux STOT : Aucune donnée disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.2. Autres informations : Les composés chimiques usagés peuvent contenir des impuretés nocives qui se sont accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépendra de l'utilisation et elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de la mise au rebut. Il convient de manipuler tous les composés chimiques usagés avec précaution et d'éviter autant que possible tout contact avec la peau.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité : Aucune donnée disponible.

Toxicité aquatique (aiguë)

CE₅₀ 48 heures : 72 mg/l Daphnia magna...*

Notes : * Adipate de diméthyle N° Cas 627-93-0 (10-30%) du produit.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Évaluations PBT/vPvB non disponibles, car évaluation de la sécurité chimique non nécessaire / non effectuée.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

12.7 Autres effets néfastes

Données environnementales : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans le cas d'une manipulation ou d'une élimination non professionnelle. Nocif pour la vie aquatique. N° CAS 61791-10-4

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Élimination du produit** : Il convient que la matière qui ne peut pas être utilisée ou retraitée chimiquement soit éliminée auprès d'un centre accrédité conformément aux règlements officiels en vigueur.
- Récipient vide** : Le remettre à un centre de recyclage accrédité pour les récipients.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe/division de danger primaire : Non réglementée pour le transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- IMDG - mer** : Non réglementée pour le transport.
- IATA - air** : Non réglementée pour le transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16 : Autres informations

- Phrases H pertinentes (numéro et texte intégral)** : Tox. aquatique, cat. 3 : Toxicité aquatique, Catégorie 3
H227 : Liquide combustible.
H402 : Nocif pour la vie aquatique.
- Raison de la publication** : Format GHS
- Synthèse des révisions** : La présente FDS remplace la FDS du 26/10/2023. Révision : **Section 2** : 2.1. Classification de la substance ou du mélange, mention(s) de danger, conseil(s) de prudence.
- Sources de données** : La FDS (Fiche de données de sécurité) est compilée en utilisant les informations sur le produit fournies ainsi que les informations figurant sur les FDS des fabricants des matières premières utilisées dans la formulation de ce produit.
- Informations complémentaires à la FDS** : Les abréviations et acronymes standard utilisés dans le présent document peuvent être recherchés dans les références bibliographiques (par exemple des dictionnaires scientifiques) et/ou des sites Web. Les acronymes et abréviations énumérés ci-dessous n'ont pas tous été intégrés dans la Fiche technique de santé et sécurité.
- Légende :
- ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
 - AICS : Australian Inventory of Chemical Substances (Inventaire australien des substances chimiques existantes)
 - ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
 - ADNR : ADN spécifique pour le Rhin
 - ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 - ASTM : American Society for Testing and Materials (Société américaine des essais et matériaux)
 - BEL : Biological Exposure Limits (Limites d'exposition biologique)
 - BTEX : Benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes
 - CAS : Chemical Abstracts Services (Service des résumés analytiques de chimie)
 - CEFIC : Conseil européen de l'industrie chimique
 - CLP : Classification Packaging and Labelling (Classification de l'emballage et étiquetage).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

COC : Cleveland Open-Cup (Cuvette ouverte de Cleveland)
 DIN : Deutsches Institute fur Normung (Institut allemand de normalisation)

DMEL : Derived Minimal effect Level (Dose dérivée avec effet minimum)
 DNEL : Derived No Effect Level (Dose dérivée sans effet)
 DSL : Canada Domestic Substance List (Liste intérieure des substances)

CE : Commission européenne

CE50 : Concentration efficace médiane

ECETOC : European Center on Ecotoxicology and Toxicology of Chemicals (Centre européen d'écotoxicologie et de toxicologie des produits chimiques)

ECHA : European Chemicals Agency (Agence européenne des produits chimiques)

EINECS : The European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes) Effective Loading Fifty (Charge effective cinquante)

ENCS : Japanese Existing and New Chemical Substances Inventory (Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles)

CED : Catalogue européen des déchets

GHS : Globally Harmonised system of Classification and Labelling of Chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques)

DMSO : Sulfoxyde de diméthyle

UE : Union européenne

IARC : International Agency for Research on Cancer (Centre international de recherche sur le cancer)

IATA : International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien).

CI50 : Concentration inhibitrice médiane

IL50 : Inhibitory Level Fifty (Niveau inhibitoire cinquante)

IMDG : International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international de marchandises dangereuses)

INV : Inventaire chinois des produits chimiques

IP346 : Méthode d'essai de l'Institut du pétrole N° 346 pour la détermination des aromatiques polycycliques extractibles DMSO

KECI : Inventaire coréen des produits chimiques existants

CL50 : Concentration létale 50

DL50 : Dose létale médiane

LL/EL/IL : Lethal Loading/Effective Loading/ Inhibitory Loading (Charge mortelle/Charge effective/Charge inhibitrice)

LL50 : Lethal Loading 50 (Charge létale médiane)

MARPOL : International Convention for the Prevention of Pollution from Ships (Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires)

NIOSH : National Institute of Occupational Safety and Health (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)

NJTSRN : New Jersey Trade Secret Registry Number (Numéro du registre des secrets d'affaires du New Jersey)

NOEC/NOEL : No observed Effect Concentration / No observed Effect Level (Concentration sans effet observé / Dose sans effet observé)

NOHSC : National Occupational Health and Safety Commission (Commission nationale pour la santé et la sécurité au travail)

OE_HPVS : Occupational Exposure - High Production Volume (Exposition professionnelle - Production en grande quantité)

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

PICCS : Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (Inventaire philippin des produits et substances chimiques)

PNEC : Predicted No Effect Concentration (Concentration prédite sans effet)

REACH : Registration Evaluation and Authorization of Chemicals (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

SKIN_DES : Désignation de la peau

STEL : Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) N° 878/2020

Liquide type S Nordson

N° FDS : 248831

Date de publication : 03/06/2015

Date de révision : 03/11/2023

N° de révision : 11

TRA : Targeted Risk Assessment (Évaluation du risque visé)

TREGS : Technical Rules for Hazardous Substances (Règles techniques pour les substances dangereuses)

TSCA : US Toxic Substances Control Act (Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques)

TWA : Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)

vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulative (Très persistant et très bioaccumulable)

NTP : United Nations Toxicology Program (Programme toxicologique des Nations unies).

OSHA : Occupational Safety and Health Act (Loi sur la sécurité et la santé au travail).

HMIS : Hazardous Materials Identification System (Système d'information sur les matières dangereuses).

NFPA : National Fire Protection Association (Association nationale de protection incendie).

Clause de non-responsabilité du fabricant

: Dans la mesure où les conditions et les méthodes d'utilisation de ce produit échappent à son contrôle, Enviro.blend, Inc. n'assumera aucune responsabilité quant à l'emploi de ce produit et décline expressément toute responsabilité. Les renseignements présentés ici ont été obtenus auprès du fabricant et/ou d'autres sources techniques confirmées. Ces renseignements sont considérés véridiques et exacts, mais aucune garantie implicite ou explicite ne peut être accordée quant à l'exactitude des renseignements, aux risques liés à l'utilisation du produit ou aux résultats obtenus de son utilisation. L'utilisateur est seul responsable de la conformité avec l'ensemble des lois et réglementations fédérales, nationales et locales.